

*Bois d'oeuvre—Droit à l'exportation*

qui est un très important client. Je pense qu'on pourra assister également à ce phénomène-là pour beaucoup d'autres produits et beaucoup d'autres matières.

C'est dans ce sens là que l'entente que le gouvernement a signée est à rejeter en bloc, non pas à cause des dangers potentiels, mais des dangers très réalistes qui vont, de toute évidence, survenir au cours des prochains mois, des prochaines années.

Il y a un autre aspect qui me paraît tout aussi déplorable, c'est le fait que le gouvernement canadien sera obligé, d'une façon ou d'une autre, de s'immiscer à l'intérieur de la juridiction des provinces. Le gouvernement canadien va donc, d'une certaine façon, téléguider le partage de ces recettes-là en disant aux provinces: Messieurs des provinces, vous ne pouvez pas faire telle ou telle chose avec cet argent-là, puisque, si vous faites des dépenses dans ce style d'orientation-là, entre autres choses stimuler la foresterie, l'entente que nous avons signée avec les Américains pourra être dénoncée, puisque nos bons amis, les Américains, se sont gardé le privilège de la dénoncer sur avis de 30 jours.

Tout cela pour vous dire qu'il est vraiment malheureux et catastrophique que le gouvernement ne permette pas une discussion plus élaborée, plus en profondeur, et veuille, par le biais de cet avis, écourter à toutes fins pratiques le débat de façon à livrer la marchandise à leurs bons amis les Américains, de manière à leur prouver, une fois de plus, que le Canada est un tout petit partenaire, et que ce tout petit partenaire est prêt à faire, finalement, tout ce que les Américains désirent.

Monsieur le Président, cela à long terme sera pénible, ce sera tragique, des milliers d'emplois seront perdus, tant au Québec que dans toutes les autres provinces.

Le problème s'avère peut-être d'une façon toute particulière au Québec. Mes collègues avant moi ont eu l'occasion de décrire la situation qui existe au Québec. Le Québec a peut-être négligé au cours des dernières années le dossier de la foresterie. Il devrait y avoir des investissements massifs qui devraient être injectés dans ce secteur stratégique. Et le gouvernement devra y participer, mais les producteurs également. Ils devront y participer par des sommes absolument considérables. Alors, on aura l'obligation qui sera imposée d'une certaine façon aux producteurs de collaborer, d'être associés au phénomène du reboisement, lesquels producteurs devront en plus de cette participation, payer la fameuse taxe de 15 p. 100.

Je pense qu'il ne faut pas être comptable, il ne faut pas être spécialiste en la matière pour comprendre que nos producteurs de bois du Québec, dans un avenir très prochain, seront véritablement désamorçés, seront véritablement dans une situation d'infériorité par rapport à d'autres producteurs d'autres provinces.

Et c'est cela, à mon avis, monsieur le Président, qui découle encore là de ce projet de loi.

Plusieurs observateurs également ont fait état abondamment des conséquences absolument désastreuses que cette entente aura sur le secteur très important que constitue le domaine du bois.

Monsieur le Président, je terminerai en demandant une fois de plus à tous mes collègues d'en face faisant partie de l'équipe ministérielle de regarder cela plus à fond, plus en détail. Ils vont se rendre compte qu'il y a des conséquences, qu'il y a des

éléments dans ce projet de loi qui dépassent le fait que les 600 millions de dollars seront au Canada plutôt qu'aux États-Unis. Je pense que s'ils se donnaient la peine de rencontrer les producteurs, ils verraient vite la conséquence ou les conséquences pénibles et tragiques que cette entente va avoir sur eux, et également au niveau des emplois qui sont, comme je l'ai mentionné tout à l'heure, très nombreux. On parle de 250 000 emplois au Québec.

• (1550)

[Traduction]

**M. John R. Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur le Président, je voulais participer au débat de cette très importante question maintenant qu'il tire à sa fin. Il est intéressant de voir aujourd'hui un autre exemple d'opiniâtreté de la part d'un négociateur du gouvernement. Tout d'abord, il y a le général Custer qui n'est pas ici actuellement, mais probablement ailleurs. Aujourd'hui, le ministre des Pêches et des Océans (M. Siddon) nous a donné l'exemple de son talent de négociateur avec le gouvernement de la France. Regardez combien il a été inflexible, monsieur le Président. Il a cédé sur tous les points.

**M. Fulton:** Quinze mille tonnes supplémentaires.

**M. Rodriguez:** C'est exact, 15 000 tonnes supplémentaires mais aucun accord sur la conservation des stocks de poisson. Il a tout cédé. C'est vraiment un négociateur inflexible! La ministre du Commerce extérieur (M<sup>lle</sup> Carney) avait négocié avec les premiers ministres provinciaux de l'Ouest au sujet du Programme énergétique national. Même moi je pourrais sortir gagnant si je cédaï sur tous les points. Elle a négocié avec les gouvernements des provinces de l'Atlantique au sujet des ressources sous-marines. Quiconque est disposé à abandonner nos intérêts nationaux peut certes devenir populaire.

Mon collègue, le député d'Essex—Windsor (M. Langdon) me disait que la ministre a négocié avec les États-Unis un arrangement purement politique et qu'en réalité elle a cédé sur la question du bois d'oeuvre. J'ai répondu qu'à mon avis on ne connaissait pas tous les dessous de l'affaire. J'ai trouvé que ce qui a vraiment fait défaut a été le courage, la conviction, la persévérance et la décision de défendre fermement les intérêts nationaux en jeu. A titre de social-démocrate, je crois dans la décentralisation du pouvoir politique et dans l'évolution des pouvoirs fédéraux. J'estime que certaines préoccupations sont d'importance capitale pour la survivance de notre pays. Une de ces préoccupations doit être nos relations avec les pays étrangers. Une autre doit être nos ressources naturelles.

M. Vander Zalm, premier ministre de la Colombie-Britannique, a de toute évidence convaincu le gouvernement que sa position devait l'emporter, à savoir que nous devons négocier nos droits. Or, nous ne saurions tolérer qu'une puissance étrangère dicte à un pays souverain comment il va exploiter ses ressources. Qu'un pays étranger nous dise quels droits de coupe nous allons imposer. Qu'un pays étranger nous dise quelle transformation sera exemptée et laquelle ne le sera pas, et quels droits nous devons exiger. Aucun pays qui se respecte ne se laisserait marcher sur les pieds ainsi, mais le gouvernement conservateur actuel l'a fait. Ce qui est dangereux à cet égard, c'est qu'un précédent a été établi. Les Américains avaient en face d'eux un naïf, et dès qu'ils eurent trouvé le point faible, ils